



Il est temps de déterminer si vous devez postuler au programme Working Connections Child Care (WCCC) avant de renouveler votre demande pour la subvention Best Starts for Kids Child Care.

**Conditions de revenu :**

- Les familles dont le revenu est égal ou inférieur à 60% du revenu médian de l'État (SMI) **devront** soumettre une lettre de refus de WCCC.
- Nous suggérons que toutes les familles estimant leur revenu à 65% ou moins du SMI, comme indiqué dans le tableau ci-dessous, soumettent une lettre de refus de WCCC.
- Si le revenu de votre famille est supérieur à 65% du SMI, vous n'aurez pas besoin de soumettre une lettre de refus de WCCC.

**À savoir :**

- Postulez dès maintenant à WCCC pour obtenir une lettre de refus.
- La lettre de refus doit dater de moins de 6 mois au moment de la soumission.
- La lettre de refus doit être basée sur le revenu ou l'absence d'activité approuvée. Une lettre de refus pour une soumission incomplète à WCCC ne suffira pas.
- Les familles peuvent demander une dérogation pour la lettre de refus de WCCC si elles ont un problème de sécurité. Pour ce formulaire de demande, veuillez contacter votre navigateur FAS.
- **LES FAMILLES SONT INITIALEMENT RESPONSABLES DE DÉTERMINER SI LEUR REVENU EST ÉGAL OU INFÉRIEUR AUX LIMITES DU PROGRAMME WCCC ET DE POSTULER SI NÉCESSAIRE.**  
*Après la soumission de la demande de réautorisation, l'équipe de subvention Best Starts examinera les documents de revenu fournis pour faire la détermination finale du revenu brut total.*

**Processus de demande de Working Connections (WCCC) :**

- **Processus de demande :**
  - Le parent doit compléter la demande et le processus de vérification du WCCC.
  - Postulez en contactant le Centre de contact pour les subventions de garde d'enfants au 1-844-626-8687 ou en ligne sur [www.WashingtonConnection.org](http://www.WashingtonConnection.org).
  - DCYF examinera les informations pour déterminer l'éligibilité de la famille.
  - Fournissez à DCYF le nom et le numéro de téléphone du fournisseur de garde d'enfants.
- **Questions sur le WCCC ?**
  - Pour des questions, appelez le Centre de contact pour la garde d'enfants de DCYF au 1-844-626-8687.
  - Plus d'informations sur l'éligibilité au WCCC peuvent être trouvées en ligne sur [www.dcyf.wa.gov/services/earlylearning-childcare/getting-help/wccc](http://www.dcyf.wa.gov/services/earlylearning-childcare/getting-help/wccc).

*Les limites de revenu de WCCC sont basées sur le revenu brut, c'est-à-dire le revenu avant impôt. Le revenu brut inclut toutes les sources de revenu avant toute déduction, telles que les salaires, les pourboires, les prestations de chômage, la pension alimentaire, et toutes autres sources de revenu.*

**Sources de revenu :**

- Revenu d'emploi - W-2 / 1099
- Revenu de travail indépendant, gains en capital, dividendes (des actions), intérêts, redevances
- Assurance invalidité - SSI/SSDI
- Aide financière pour les étudiants
- TANF ou autres prestations en espèces (comme l'assurance chômage)
- Revenu locatif
- Pension alimentaire reçue
- Emplois payés en espèces
- Autres revenus

**Tableau des Limites de Revenu Brut de WCCC :**

Si vos revenus sont égaux ou inférieurs à ces montants, vous **DEVEZ** soumettre une lettre de refus du WCCC ou une dérogation pour continuer à recevoir la subvention Best Starts.

Si vos revenus sont égaux ou inférieurs à ces montants, vous **DEVRIEZ** soumettre une lettre de refus du WCCC pour éviter les retards dans le traitement de votre autorisation.

Taille de la famille	- 60% SMI - Limite de revenu mensuel	- 65% SMI - Limite de revenu mensuel
2	\$4,094	\$4,435
3	\$5,057	\$5,478
4	\$6,020	\$6,522
5	\$6,984	\$7,566
6	\$7,947	\$8,609
7	\$8,128	\$8,805
8	\$8,308	\$9,001
9	\$8,489	\$9,196
10	\$8,669	\$9,392



**Comment soumettre votre lettre de refus du WCCC :**

- Option 1 : Envoyer par fax directement à Best Starts for Kids Subsidy**
  - Demandez à WCCC d'envoyer la lettre de refus par fax.
  - Numéro de fax : (253) 295-2643
- Option 2 : Recevoir par courrier postal et envoyer au FAS Navigator**
  - Demandez à WCCC d'envoyer la lettre de refus par courrier postal.
  - Envoyez une photo ou une version scannée par SMS ou par e-mail à votre FAS Navigator.

**Besoin d'aide ?**

Les familles sont encouragées à contacter l'équipe d'accès et de soutien familial (FAS) pour obtenir de l'aide tout au long du processus de réautorisation.

- ✉ [support@bskchildcare.org](mailto:support@bskchildcare.org)
- ☎ (206) 208 - 6865

